



Crédit immobilier fichée ficp suite prp

Par **carine**, le **27/05/2011** à **15:35**

Bonjour,rn J'ai eu il y a 3 ans une procedure de rétablissement personnel me fichant ficp jusqu'en septembre 2013. Depuis j 'ai refais ma vie mon compagnon n a aucun fichage ni crédit Nous sommes tous deux bien installés financièrement avec 500000 euros sur nos PEL Mais notre loyer en tant que locataire est exorbitant Nous souhaiterions acheter un bien immo mais aucune banque ne veut prendre mes revenus en considération a cause de mon fichage et la somme demandée est trop importante pour passer seule sur les revenus de mon ami. Existe t il une solution nous permettant d'acheter un bien au plus tôt ? Bien cordialement

Par **carine**, le **27/05/2011** à **15:36**

il fallait lire 50000 pas 500000 pardon sinon il n y aurait pas eu de question (-;

Par **Solaris**, le **28/05/2011** à **21:28**

Bonjour,rnrnVous avez vu l'annulation de toutes vos dettesau détriment complet de vos créanciers compte tenue d'une situation obérée. Votre seule contre-partie est le fichage, heureusement sinon ce serait trop facile. Donc oui la banque a raison de ne pas en tenir compte et surtout elle n'a pas le droit de vous prêter d'argent.

Par **carine**, le **28/05/2011** à **21:45**

Merci pour votre réponse Bien cordialement